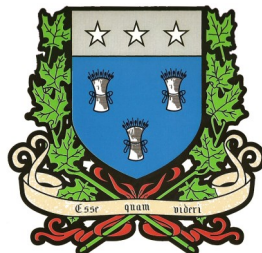


INFORMATIONS MUNICIPALES

NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE



(Vol. 28, n° 17) 11 Juillet 2019

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par les règlements d'urbanisme de la municipalité.

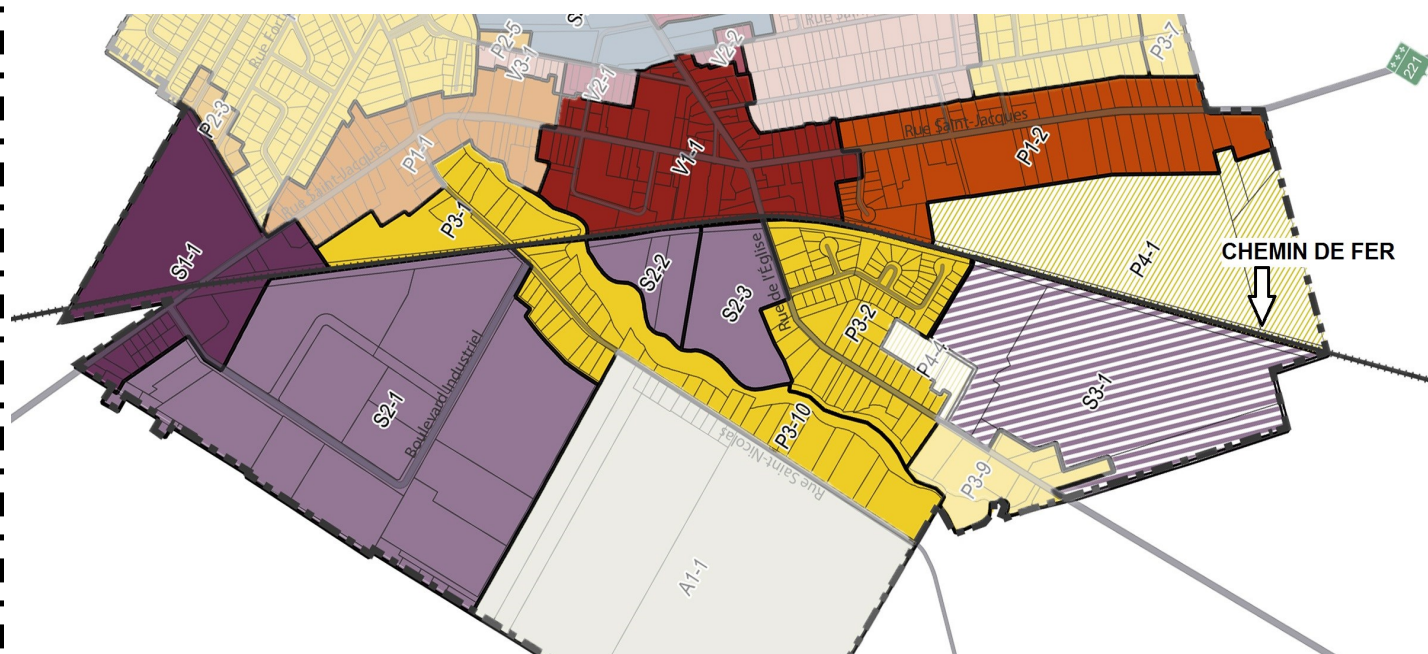
AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

LORS D'UNE SÉANCE TENUE LE 4 JUILLET 2019, LE CONSEIL A ADOPTÉ :

Le 1^{er} projet de règlement numéro Z2019-1 modifiant le règlement de zonage Z2019.

L'objet de ce règlement est de diminuer la marge de recul minimale par rapport à une emprise ferroviaire et de reconnaître les droits acquis pour les bâtiments existant se trouvant à l'intérieur de cette même marge de recul.

La carte ci-dessous illustre les zones qui sont affectés par ces modifications.



Le projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Une assemblée publique de consultation aura lieu, le **jeudi 08 août 2019, à 19h30**, au 260, rue de l'Église, Napierville. Au cours de cette assemblée, on expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet peut être consulté au bureau de la municipalité, situé au 260, rue de l'Église, Napierville, durant les heures normales de bureau ou encore sur le site internet de la Municipalité de Napierville au www.napierville.ca sous la rubrique «projets de règlement ».

Donné à Napierville, ce 11 Juillet 2019

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIES HARMONISATION DES OPÉRATIONS MUNICIPALITÉS DE NAPIERVILLE, SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE, SAINT-PAUL-DE-L'ÎLE-AUX-NOIX, SAINT-BLAISE-SUR-RICHELIEU, SAINT- VALENTIN ET LACOLLE

Nous sommes heureux de vous annoncer que dans le but d'offrir une protection bonifiée aux citoyens, les municipalités de Napierville, Saint-Cyprien-de-Napierville, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Saint-Blaise-sur-Richelieu, Saint-Valentin et Lacolle ont, d'un commun accord, pris la décision d'unir leur force par l'harmonisation des opérations des services d'incendies respectifs.

Nous serons en mesure, par cette desserte transitoire, d'atteindre et même de dépasser les attentes exigées par les schémas de couverture de risques et vous offrir une protection 24 heures sur 24 et ce, sur l'ensemble des territoires ci-dessus mentionnés, sans augmentation de coûts.

L'harmonisation des effectifs limitera sans aucun doute les appels d'entraide extérieure, diminuera les coûts d'achats de fournitures de toutes sortes et évitera des doublons d'achats.

La nouvelle desserte sera opérationnelle à compter du 1^{er} janvier 2020 et nous sommes très confiants que vous en serez tous très satisfaits.

Vous pouvez consulter en tout temps notre site internet au www.napierville.ca

COHABITER AVEC LA FAUNE URBAINE

Les animaux de la faune ont un impact très positif sur la biodiversité d'une région et sur l'équilibre écologique du milieu. Essayer de les éliminer en les piégeant, en les tuant ou en les relocalisant est non seulement inhumain, mais inefficace. Cela ne fait que perturber la structure sociale naturelle de ces animaux dans une région donnée et peut même créer des problèmes supplémentaires pour les humains.

En prenant des précautions – comme modifier certaines de nos habitudes de vie et en étant conscients de l'impact de nos gestes sur la faune, nous pouvons cohabiter pacifiquement avec tous les animaux

Comment prévenir les conflits avec les animaux de la faune ?

Voici plusieurs mesures faciles à appliquer :

- Gardez toute nourriture à l'intérieur.
- Placez vos déchets dans des poubelles ayant un couvercle hermétique et entreposez-les à l'intérieur jusqu'à la collecte des ordures.
- Prenez soin de bien fermer votre bac de compostage
- Protégez votre jardin avec une clôture ou un grillage.
- Clôturer votre terrain pour le rendre moins accessible.
- Bouchez les espaces vides sous le balcon, la terrasse et la remise (assurez-vous qu'il n'y ait pas d'animaux avant de le faire).
- Gardez votre chat à l'intérieur la nuit.
- Apprenez aux enfants à respecter les animaux de la faune en gardant leurs distances.
- Si vous nourrissez des chats de la rue, faites-le toujours le matin durant une courte période (moins d'une heure par 24 heures), car les animaux de la faune ont tendance à sortir en soirée

GROUPES DE SOUTIEN POUR LES PROCHES AIDANTS OFFERTS PRÈS DE CHEZ VOUS.

La Société Alzheimer Haut- Richelieu offrira une série de 8 rencontres hebdomadaires aux proches aidants apportant leur aide à une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

Ces rencontres sont un lieu privilégié afin de partager des préoccupations communes, obtenir des renseignements ainsi que le soutien nécessaire afin de faciliter la tâche du proche aidant.

Plusieurs thèmes sont abordés : la maladie d'Alzheimer et les autres déficits cognitifs, le fonctionnement du cerveau, les médicaments, la communication, les comportements dérangeants, les ressources du réseau public et communautaire, la gestion du stress, l'hébergement et plus encore.

Cette session de huit rencontres sera offerte à Saint-Jean-sur-Richelieu le mardi 8 octobre de 13h30 à 15h30 et le mercredi 9 octobre de 19h à 21h. Il suffit d'être membre de la Société Alzheimer Haut-Richelieu au coût de 25\$ et l'inscription est obligatoire au (514) 990-8262# 209 ou au (450) 347-5500 # 209.



VIVE LE BON VOISINAGE



Par respect envers votre voisinage, il est de mise que la quiétude de vos voisins ne soit pas affectée par le volume trop élevé soit, de votre musique, du bruit ou d'une fête, et ce, tout au long de l'année.

Merci de votre habituelle collaboration!



FEU À CIEL OUVERT

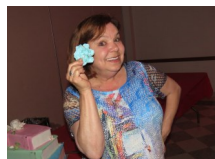


Nous vous rappelons qu'il est interdit d'entretenir ou d'allumer un feu à ciel ouvert.

Seul les foyers avec pare-étincelle sont autorisés.

Merci de votre collaboration!

Retraite de Madame Viviane Leroux



Madame Viviane Leroux prendra sa retraite à la fin du mois de juillet après plus de vingt de loyaux services à la bibliothèque municipale.

Nous lui souhaitons une belle et longue retraite bien méritée.

MERCI Viviane, pour ton dévouement remarquable et la passion que tu as su partagée avec nos citoyens.



Nous avons le plaisir de vous informer que Madame Dominique Flagothier prendra la relève et se fera un plaisir de vous accueillir dès le début du mois d'août.



PETIT RAPPEL CHATS ET CHIENS ERRANTS



La gestion des services animaliers au sein de la municipalité de Napierville est désormais confiée à madame Isabelle Robert. Vous êtes conviées à communiquer directement avec Madame Robert au numéro ci-dessous .

Nous vous remercions de votre compréhension et espérons compter sur votre collaboration.

Madame Isabelle Robert: 514 916-6973